

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

27 septembre 2011

Présents : Raymond GAGNE, Agnès BADIOU, Paul CHANAL, Raymond CHENEVERT, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Stéphanie LAC, Yoann PERBET et Marie POINTEAU.

Excusé : Raphaël ALLIRAND

Absent : Yves GIRE

Secrétaire de séance : Marie POINTEAU

Début de séance 20 h 35

- **Signatures des Registres**

Signature de la feuille de présence,

Signature des registres des délibérations prises le 17 juin 2011.

Signature de la feuille de délibération pour le choix des grands électeurs en vue des sénatoriales.

- **Renouvellement de la ligne de crédit**

Une ligne de crédit de 120 000 € a été ouverte en 2010 pour assurer la trésorerie dans l'attente des versements des différentes subventions. Il reste environ 30 000 € de subventions qui ne sont pas encore entrés, le Maire propose que l'on poursuive cette ligne de crédit à hauteur de 30 000 € d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs les intérêts d'emprunt (dont le taux s'élève à environ 1.8%) s'élèvent à 168.99 € qui seront payés très prochainement.

Après délibération, le Conseil municipal décide de ramener la ligne de crédit à hauteur de 30 000 € et confirme son accord pour payer les intérêts d'emprunts dus de 168.99 €.

- **Statuts du Syndicat d'Electrification**

Rappel du Conseil du 7 mars dernier : Monsieur le maire rappelle que la commune de Moudeyres est membre du SDCCEG de la Haute Loire.

Dans le cadre d'une réforme statutaire, le Syndicat Départemental d'Electricité va passer du statut de Syndicat Mixte Fermé à celui d'un Syndicat de Communes.

La représentation des communes au sein du comité syndical se fera par désignation des délégués de secteur par le collège électoral, composé des représentants des communes regroupées en « secteurs intercommunaux d'énergie ». La réunion annuelle de chaque secteur est inscrite dans les statuts pour assurer l'information et la consultation des représentants des communes.

La commune de Moudeyres fait partie du secteur intercommunal d'énergie du Monastier, le Conseil doit désigner 2 délégués à ce syndicat d'électrification.

Le Conseil désigne le Maire, Raymond Gagne et Yoann Perbet comme délégués au Syndicat d'électrification.

- **Indemnité de conseil au Trésorier**

Une indemnité de Conseil est allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des Communes et Etablissements publics locaux par décision de leur assemblée délibérante.

Monsieur Blaise a été le trésorier local pendant plusieurs années, il vient d'être muté. Ses relations avec la commune de Moudeyres ont fréquemment été tendues.

Monsieur Machabert est le nouveau trésorier.

Par proposition du Maire, le Conseil décide le versement de l'indemnité de conseil à Monsieur Machabert, mais suspend actuellement l'indemnité de conseil de Monsieur Blaise.

- **Comité d'expansion économique**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré confirme son adhésion au Comité d'expansion économique de la Haute Loire, la cotisation de 20 € pour 2011 sera payée.

- **Location du gîte de l'école**

Actuellement le garage de l'école est loué à Monsieur et Madame Slazynski pour 30 € par mois.

La ferme de la Veysseyre a été achetée par Monsieur et Madame Icard. Cette ferme sera restaurée, et certains travaux auront lieu à l'automne. Le gîte sera loué pendant 15 jours à Monsieur et Madame Icard et leurs ouvriers. Le montant de la location s'élève habituellement à 328 € par semaine, il est proposé que la location se monte à 600 € pour les 2 semaines.

Le Conseil délibère favorablement à la location du gîte de l'école pour 600 € les 2 semaines à M Mme Icard.

- **Repas des Anciens**

Souhaitant proposer une animation nouvelle pour les Anciens de Moudeyres, le maire Raymond Gagne a suggéré la pratique d'une activité de mise en forme animée par un professionnel. Cette activité régulière pourrait se dérouler toute l'année, y compris l'hiver.

Le 2^{ème} Adjoint, Raymond Chénebert estime que le repas offert par la Mairie en fin d'année est d'avantage apprécié des Anciens, bien que cette manifestation soit ponctuelle.

Le Conseil Municipal choisit l'évènement unique (repas annuel).

Le Maire confie l'organisation de ce repas à Agnès Badiou, Paul Canal et Raymond Chénebert (liste des participants à établir, date et lieu de ce repas, budget, invitations).

- **Questions diverses**

Déneigement

Dès l'hiver 2011-2012 Raymond Gagne cessera d'assurer le déneigement.

En effet, le déneigement est une compétence de la Communauté de communes, Philippe Gentes est le représentant de Moudeyres à la commission déneigement de la communauté de communes.

Plusieurs propositions sont à l'étude mais rien n'est encore arrêté :

Soit un prestataire extérieur intervient en utilisant son propre matériel,

Soit un camion est acheté (60 % pour la com com, le reste pour la commune) et un chauffeur extérieur intervient pour passer ce chasse neige avec les heures payées par la com com et 10 % pour la commune, mais jusqu'à une certaine somme (sûrement inférieure aux besoins réels).

Eparage

Il est convenu qu'une épareuse passera dans les voies communales afin de préparer à l'hiver.

Décès

Raymond Gagne communique à Marie Pointeau les éléments permettant de rédiger un article de presse relatant la vie et le décès de Sylvain Allirand, doyen de la commune. Cet article sera publié prochainement dans la presse locale.

Marie pointeau rappelle que tous les faits d'état civil sont notés sur moudeyres.fr dès leur survenue.

Enquête publique

« Une demande d'autorisation de renouveler l'autorisation et d'agrandir une carrière de roches massives à Bournac est soumise à enquête publique au titre de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. »

Le dossier peut être consulté en mairie et les observations sur le projet peuvent être consignées en mairie de Saint Front.

Le Conseil devra se prononcer avant le 22 octobre.

Fin de séance 22 h